

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4176 Société : R.A.M *ABDELMAJID*

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : OMARI

Date de naissance : 01.01.1951

Adresse : HABIB TUELLE

Tél. : 066.8.59.32.59 Total des frais engagés : 293,60 + 110,42 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : *DR EL ARABI Redouane*

*Dr. EL ARABI Redouane*  
Médecine Générale  
141, Lot. Hadj Fateh R.D.  
N°2 El Oulfa - Casablanca  
Tél 022 93.03.09

Date de consultation : 10/10/2011

Nom et prénom du malade : DR MR. Abdellatif

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Flu

Pathologie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 09.11.2011

Signature de l'adhérent(e) : 

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29.10.2022	W	C	141.10	<p>MDG 10 Dr. El ARABI Redouane Médecine Générale 141.10. Hadj Faïch R.D. N°2 El Oulfa - Casablanca Tél. : 022.99.03.00</p>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM Siham GUERRAOUI Docteur en Pharmacie 4, Résidence Annaim - Oulfa Tél: 05 22 89 43 09 - Casablanca	29.10.2022	141.10 Télé: 05 22 89 43 09 - Casablanca Siham GUERRAOUI PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

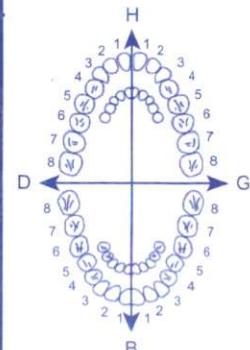
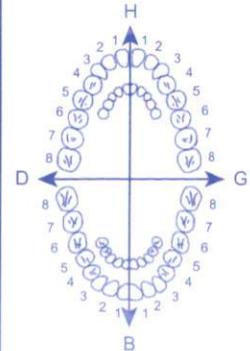
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	
	D	21433552 00000000 11433553	B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

P

Dr Redouane EL ARABI

Médecine Générale

Echographie

Electrocardiogramme

Petite Chirurgie - Circoncision

الدكتور رضوان العربي

الطب العام

الفحص بالصدى

تخطيط القلب

الجراحة الصغيرة - الختان

Casablanca, le : ..... الدار البيضاء، في:

25.10.2022

Dr. Redouane EL ARABI

SV

87,00

Buccal & Dental

79,00

100

14,90

Amal

LOT: M0750  
PER: 03/2024  
PPU: 87,00 DH

75,00

100

Argentel 600

ALGANTIL® 200 mg

PPU 14DH90  
EXP 05/2025  
LOT 21006 6

37,70

Najem

PHARMACIE RESIDENCE ANNAM  
Tél: 05 22 93 03 09 - Casablanca  
Souscription: Dr. EL ARABI Redouane  
4, Résidence Annam - Casablanca

Dr. EL ARABI Redouane  
Médecine Générale  
N° 2 El Oulfa Casablanca  
Tél: 022 93 03 09

HARMONIE RESIDENCE ANNAM  
Sihla Casablanca

Docteur en Pharmacie

جزء الحاج فاتح - الرقم 141 - الطابق السفلي - الشقة رقم 2 - الدار البيضاء - رقم 141  
Tél: 05 22 89 43 09 - Casablanca  
Lottissement Hadj Fath - Lot 141 - R.D.C.Appt.2-Casablanca-Tél.: 05 22 93 03 09

LOT/EXP.:

FW9761  
11/2026  
P.P.V:37DH70



8 032578 477337

Lot: 220216

À consommer

avant le: 04/2025

PPC: 79,00 DH

LOT: GA10518

PER: 09/2023

PPV: 75 DH 00

**Cipla**  
Etiquette II